

LA COMMISSION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Question n° 811—M. Towers:

1. Par année, quel montant est affecté, au total, au programme de conversion au système métrique?

2. a) Combien de personnes travaillent présentement dans le cadre de ce programme, b) combien d'années-personnes ont été allouées à ce programme?

3. a) Combien d'employés contractuels ou d'experts-conseils ont été engagés dans le cadre de ce programme, b) combien d'argent leur a été versé au total chaque année?

4. a) Combien de contrats la Commission a-t-elle signés avec des experts-conseils, b) quels sont les contractants et à combien s'est élevée leur rémunération annuelle?

5. Quel montant a été versé jusqu'à présent à la promotion du programme de conversion au système métrique par les médias?

6. Combien de lettres de Canadiens la Commission du système métrique a-t-elle reçues au sujet de l'application du programme et combien d'entre elles étaient des lettres de a) plainte, b) félicitation?

7. a) Les poids et les mesures établis par le programme canadien de conversion au système métrique sont-ils entièrement compatibles et interchangeable avec ceux d'autres pays qui ont adopté le système, b) la «tonne» canadienne équivaut-elle parfaitement à celle des autres pays?

8. Quel pourcentage du commerce canadien s'effectue avec des pays qui utilisent le système métrique?

9. Le gouvernement possède-t-il des renseignements sur les plans du chemin critique du gouvernement américain quant à l'application du système métrique aux États-Unis et, le cas échéant, quels sont-ils?

M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): En ce qui concerne la Commission du système métrique Canada: Au moment où cette question a été posée, une réponse complète n'était pas disponible. Les renseignements ont maintenant été compilés en date du 31 janvier 1981.

1. Les montants dépensés ou déboursés par la Commission par exercice sont les suivants:

Exercice	Les montants dépensés	Remboursement (Programme d'assistance-outils métriques des ouvriers)
1971/1972	\$ 44 541	\$ 0
1972/1973	530 943	0
1973/1974	1 590 792	0
1974/1975	2 634 101	0
1975/1976	3 316 100	0
1976/1977	4 380 300	0
1977/1978	5 753 000	120 600
1978/1979	6 174 901	800 000
1979/1980	6 740 991	2 113 941
1980/1981*	3 963 581	1 447 158

*Remarque: Exercice 1980/1981, jusqu'au 31 janvier 1981

2. a) En date du 15 décembre 1980, 96 personnes étaient à l'emploi de la Commission du système métrique Canada.

b) En date du 15 décembre 1980, 96 années-personnes étaient allouées à la Commission du système métrique Canada.

3. a) En date du 15 décembre 1980, la Commission du système métrique Canada comptait neuf employés contractuels ou experts-conseils.

b) Voici les montants totaux des fonds déboursés ou affectés par exercice pour les employés contractuels ou experts-conseils au service de la Commission du système métrique Canada, en date du 15 décembre 1980:

Questions au Feuilleton

Exercice	Montant
1978/79	\$ 61,900
1979/80	46,650
1980/81 au 15 déc./1980	147,790

4. a) Au cours de l'exercice 1980/81, la Commission du système métrique Canada comptait sept (7) contrats en vigueur avec des experts-conseils.

b) Voici les noms des experts-conseils sous contrat avec la Commission du système métrique Canada au cours de l'exercice 1980/81 (jusqu'au 31 janvier 1981), y compris les fonds déboursés ou affectés à ce chapitre par exercice:

Expert-Conseil	Exercice	Montant
1. M. Brian Dixon	1980/1981	\$ 3 699
2. Intertask Limited	1980/1981	15 000
3. Bob Mellor and Associates	1978/1979	33 000
	1979/1980	26 150
	1980/1981	34 200
4. Public and Industrial Relations Limited	1980/1981	17 715
5. M. Alan Rogers	1980/1981	21 900
6. Bryce Taylor Leisure and Recreational Consultants Ltd.	1980/1981	21 426
7. Mad. Nola Wade	1980/1981	25 000

5. En raison des restrictions budgétaires, la Commission du système métrique Canada a comme politique de ne pas faire de publicité payée. A une occasion seulement, la Direction de l'information et des relations publiques, au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce, a dépensé \$130,000 le 31 mars 1975 pour des annonces publicitaires dans les journaux portant sur la conversion de la météo.

6. Voici les chiffres relatifs au nombre de lettres reçues par la Commission du système métrique au cours de la période du 1^{er} avril 1974 au 31 mars 1980:

	Nombre total de lettres	Lettres de plainte	Lettres de félicitation
1 avril 1974 au 31 mars 1975	66 033	—	108
1 avril 1975 au 31 mars 1976	98 827	77	121
1 avril 1976 au 31 mars 1977	42 947	112	160
1 avril 1977 au 31 mars 1978	34 969	157	147
1 avril 1978 au 31 mars 1979	25 956	72	106
1 avril 1979 au 31 mars 1980	22 799	99*	88

*Remarque: Au cours de l'exercice du 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1980, 826 lettres-types imprimées de protestation contre la conversion au système métrique ont également été reçues.

7. a) L'article 4 de la Loi sur les poids et mesures, qui a reçu la sanction royale le 7 avril 1971, stipule que le «Système international d'unités» (SI) devrait être à la base de toutes les unités de mesures utilisées au Canada. L'annexe 1 de ladite loi dresse la liste des unités SI et de leurs préfixes. Ces unités sont entièrement compatibles et interchangeable avec la plupart des poids et mesures employés par d'autres pays qui utilisent le système métrique. Toutefois, certains pays sont plus lents que d'autres à éliminer progressivement l'emploi de certains multiples ou sous-multiples non préférés et non cohérents d'unités métriques qui sont tombés en désuétude.